

Magazine d'informations municipales  
**Marange - Silvange - Ternel**  
en liaison...



*La petite ville où il fait bon vivre...*

Mars 2023

[www.ville-marange-silvange.fr](http://www.ville-marange-silvange.fr)

# SOMMAIRE

■ <b>Éditorial</b> .....	3
■ <b>Travaux</b> .....	4
■ <b>Finances</b> .....	8
■ <b>Centre Communal d'Action Sociale</b> .....	12
■ <b>Commerces</b> .....	14
■ <b>Patrimoine et communication</b> .....	16
■ <b>VR52</b> .....	17
■ <b>Éducation et jeunesse</b> .....	18
■ <b>Sports</b> .....	21
■ <b>Vie culturelle</b> .....	22
■ <b>Sécurité</b> .....	24
■ <b>Cadre de vie</b> .....	26
■ <b>Évènements et cérémonies</b> .....	30
■ <b>Expression politique</b> .....	33
■ <b>État civil</b> .....	34

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler  
Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire  
Crédit photos : Service communication  
Conception et réalisation : Déclic Communication - Saint-Avoid  
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75  
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal mars 2023

## ÉDITORIAL

Notre ville de Marange-Silvange est toujours très attractive, comme en attestent les dernières statistiques publiées par l'INSEE en décembre 2022. **Notre commune se situe désormais à la 29<sup>ème</sup> place, sur les 725 communes de Moselle et affiche surtout, entre 2014 et 2020, la plus forte progression démographique de notre département parmi les villes de plus de 5000 habitants : + 11%.**

Cette évolution favorable, nous a permis, ces dernières années, de mutualiser nos charges de fonctionnement en les faisant supporter, par un plus grand nombre d'habitants, et d'assurer un programme ambitieux d'investissement sans pour autant accroître notre dette. Même si la situation économique, et la crise énergétique plus particulièrement, produisent des effets désastreux sur les finances publiques, j'ai une fois encore le plaisir et la fierté de vous annoncer que **pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive, nous n'augmenterons pas la part communale des impôts locaux.**

Je ne doute pas que d'autres, moins scrupuleux du denier public, s'en chargeront par ailleurs !

Nous entamons donc une nouvelle révision de notre Plan Local d'Urbanisme car nous devons appréhender et construire le futur développement de notre ville, avec pour cible le seuil d'équilibre de 7.500 habitants que nous nous sommes fixés, il y a une trentaine d'années. Nous devons intégrer d'ores et déjà, les nouvelles dispositions plus restrictives de la loi Climat et résilience qui prévoit Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050. Nous le faisons, animés par la ferme intention de respecter nos espaces naturels et de protéger notre cadre de vie de qualité.

Yves MULLER  
Maire



Notre bulletin municipal fait état, dans les pages qui suivent, des nombreuses récentes réalisations sur lesquelles nous nous sommes engagés. Ce début d'année devrait voir les premiers travaux d'aménagement de notre Maison de Services Publics et d'une seconde agence postale communale en lieu et place de l'actuel bureau de poste. Nous inaugurerons l'esplanade en couverture de la VR52, que nous avons baptisée Esplanade Marie et Mathias, en mémoire des deux jeunes mosellans tombés sous les balles des terroristes du Bataclan. Et puis, nous initierons deux grandes opérations d'aménagement urbain, qui portent le nom de Cœur de quartier Marange et Cœur de quartier Silvange, qui vous seront présentées en réunion publique dans le cadre de notre projet de ville 2022/2026. Nous entreprendrons aussi la rénovation de nos lavoirs accompagnés par la fondation du patrimoine, l'amélioration des installations du stade Roger Berthel, le passage aux LED de l'éclairage (quelques milliers d'ampoules !) et le remplacement de nos systèmes de chauffage de tous nos bâtiments publics, et de très nombreux chantiers de voiries et d'amélioration de notre cadre de vie, que nous vous présenterons au fil de cette année.

Pour ma part, après une année très difficile, je suis de retour à mon poste, fidèle aux engagements pris. Heureux et pressé de vous revoir à l'occasion d'une visite dans nos quartiers, d'une manifestation ou d'un rendez-vous.

Je vous dis simplement à bientôt !

Yves Muller



## CHANGEMENT DE PROGRAMME POUR L'ÉCOLE MATERNELLE



Nous avons été prévenus par l'éducation nationale, d'une fermeture d'une classe maternelle à Felix Midy. L'agrandissement de l'école maternelle Félix Midy est donc arrêté.

Nous allons, avec les services de la ville réorganiser l'école maternelle, pour libérer les locaux côté élémentaire, afin d'accueillir la nouvelle classe et remettre en place la Bibliothèque Centre Documentaire à la rentrée de septembre 2024.

## BÂTIMENT ANCIENNEMENT : LA POSTE DE MARANGE



**Le projet de la poste avec l'agence postale communale et une maison France Services avance bien.**

Le permis de construire est en cours ; pour des problèmes de subventionnement, nous sommes obligés de vendre à la CCPOM (Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle) la partie qui sera occupée par France Services. Une maîtrise d'ouvrage conjointe sera faite pour que chacun puisse bénéficier de subventions pour sa partie.

Actuellement, nous avons demandé une évaluation à France Domaine, pour la partie qui sera occupée par la CCPOM.

Un notaire a été sollicité pour établir l'acte de vente et le nouveau règlement de copropriété.

Nous lançons la consultation des entreprises, par un marché public commun pour faire les travaux.

## UNE LIAISON DOUCE

Elle vient d'être réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CCPOM, entre les acacias et le site touristique d'Amnéville.



Cette liaison, pour piétons et cyclistes relie le cheminement doux venant des écarts à Maizières-Lès-Metz, en passant par Seilles Andenne au site touristique d'Amnéville.

Ce sont les entreprises Muller TP et Stradest qui ont réalisé les travaux, sous le contrôle d'un bureau d'étude conjoint.

Pour faire cette liaison, il a fallu couper des arbres qui gênaient mais aussi ceux qui présentaient un danger en cas de chute. C'est l'ONF (Office National des Forêts) qui a procédé au marquage des arbres à couper.

Des terrassements et empièvements importants ont été nécessaires pour réaliser ce chemin en béton ainsi, que la pose d'une passerelle en bois accessible aux engins de secours et d'entretien.

Ce chemin est le maillon d'un grand circuit doux, en cours de réalisation mais demandant du temps et des financements importants de tous, pour relier nos communes à nos voisins

## PASSAGE PIÉTONS ROUTE DÉPARTEMENTALE 112 F



À l'entrée de notre ville, en venant d'Hagondange Cité ou d'Amnéville, un grand giratoire permet d'accéder à la ville. Aucun passage piétons ne permet de traverser cette route départementale, pour prendre le cheminement doux en direction de ces mêmes villes ou de Maizières-Lès-Metz. Monsieur le Maire a interrogé les services départementaux à plusieurs reprises.

Plusieurs actions ont été entreprises, pour obtenir le droit de créer un passage pour les piétons.

Monsieur le Maire va prendre attache auprès du Président du Département pour évoquer le financement.

De plus, la création d'une piste cyclable le long de cette route a fait l'objet d'un aménagement par la communauté de commune voisine (Rives de Moselle) sans concertation de notre commune, et aujourd'hui on nous demande de prendre en charge financièrement le passage piéton pour un montant de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

## JARDIN RUE DE LA RÉPUBLIQUE



Une des solutions envisagées

Nous nous sommes portés acquéreurs, d'un terrain rue de la République, pour éviter des dangers que nous avons déjà connus sur le secteur et interdire toute construction. Cet endroit a été classé différemment au PLU.

Nous avons demandé à MATEC (Moselle Agence Technique) et au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de nous accompagner sur le projet.



Plan de situation

Nous allons créer un espace vert, un jardin paysager.

## PLAN LOCAL D'URBANISME 2023



**Le conseil municipal du 26 janvier 2023 a voté la révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune. 28 votants : 26 pour et 2 abstentions.**

Le PLU actuel a été mis en révision en 2015, terminé et approuvé par le conseil municipal le 17 septembre 2020. Mais, il ne correspond plus aux nouvelles exigences d'aménagement de notre commune, ni aux dispositions réglementaires mises en œuvre récemment.

La commune de Marange-Silvange est attractive et soumise à une pression foncière importante et continue.

La majorité des zones 1 AU inscrites au PLU de 2020 et destinées à une occupation résidentielle est aujourd'hui urbanisée ou en cours d'aménagement.

La révision du PLU doit conduire à une réaffectation ou un arbitrage d'un certain nombre d'espaces, dont le classement actuel n'est plus adapté aux schémas et au développement de la ville.

La révision du PLU est obligatoire pour le mettre en concordance avec toutes les nouvelles lois comme par exemple la loi climat et résilience.

Pendant toute la durée du projet, les habitants de la commune, les associations, les personnes publiques seront informés et associés à l'élaboration du PLU.

### Moyens d'information :

Publication d'articles dans le bulletin municipal et la presse locale, panneaux d'affichage, réunions publiques, site internet de la ville.

### Aux heures et jours d'ouverture de la mairie :

- Mise à disposition du public, tout au long des études, d'un registre à pages numérotées non mobiles, destiné à recueillir les remarques et observations de toute personne intéressée.
- Mise à disposition du public, pour consultation sur place, d'un dossier de l'avancement des études de la révision du PLU.
- Organisation en mairie d'une exposition sur l'avancée du PLU.

Un commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal de Strasbourg et tiendra des permanences en mairie et un registre sera à la disposition du public pour y consigner ses remarques.

Pour cette révision du Plan Local d'Urbanisme, nous avons fait appel à deux bureaux d'études associés :

À savoir, pour la partie réglementation urbanisme : le bureau d'études Espace et territoires associé et pour la partie environnementale le bureau d'études Biotope.



François MEOCCI  
Projet de ville, urbanisme et travaux

## CHAUFFAGE CENTRALISÉ RÉSEAU DE CHALEUR CHAUDIÈRE BIOMASSE



**Une étude de pré-faisabilité, en collaboration avec MATEC (Moselle Agence Technique créée par le Département pour les communes adhérentes) a été réalisée pour créer un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse.**

Une chaufferie centrale alimentée par du bois en plaquette et une chaudière de secours ou d'intersaison, pour prendre le relais quand cela est nécessaire.

Ce mode de production de chaleur, nous fait supprimer toutes les chaudières des différents bâtiments municipaux et installer à leur place un échangeur de chaleur.

Le réseau de chaleur doit être le plus court possible, pour économiser sur le coût de construction du réseau. Plus le réseau est long, plus il y a de la déperdition de chaleur.

Du côté de Marange : un premier réseau de chaleur, pour alimenter en eau chaude le chauffage des bâtiments communaux autour de la mairie. De l'école élémentaire la Rousse, la cantine, le COSEC, le dojo, la

maternelle la Rousse, la mairie et le collège en passant une convention avec le département.

Du côté Silvange : un second réseau, pour l'école maternelle et élémentaire Félix Midy, la salle Malraux, la maison des associations, la Ruche, la crèche, la salle Nocentini et peut être en relais avec le chauffage des logements du bailleur Moselis.

La contrainte de ces deux sites, est la maîtrise de chauffe durant l'occupation des vacances scolaires (écoles et gymnases).

Autre contrainte, c'est la salle Malraux qui n'est pas utilisée tous les jours comme la Ruche.

A part les gymnases où il y a des douches, dans les autres bâtiments, très peu d'eau chaude sanitaire est consommée.

Nous devons étudier plus en détail et plus finement la faisabilité de chaufferie centralisée, pour estimer le coût et le nombre de jours où nous avons besoin d'une grosse puissance de chauffe, ainsi que le nombre de jours de fonctionnement, pour un investissement de plusieurs millions d'euros sans travaux d'isolation sur les bâtiments.

Nous mettrons en parallèle, une étude sur l'isolation des bâtiments et le remplacement de chaudières par d'autres modes de chauffage ainsi, que leur gestion centralisée pour consommer moins et réduire l'émission de gaz à effet de serre et à partir de cela, il faudra décider de la meilleure solution.

## TERRAIN SYNTHÉTIQUE STADE ROGER BERTHEL

**Le terrain synthétique actuel a été réalisé en 2010, il a été très sollicité par les joueurs ; depuis son inauguration, il a servi pour tous les entraînements et tous les matchs par tous temps. C'est l'avantage des terrains synthétiques.**

Le terrain actuel fait 100 sur 60 mètres. Il est classé en catégorie E5.

Il est constitué d'une couche de souplesse de 25 mm, coulée sur place et d'une moquette de 40 mm remplie de sable et de billes en caoutchouc, que tous les parents ou épouses et époux de joueurs maudissent car il est très difficile de s'en débarrasser.

La moquette synthétique arrive en fin de vie ; nous devons envisager son remplacement.

En 2010, il a été décidé de remplacer le terrain en schiste rouge, dont beaucoup de joueurs se souviennent, (certains en ont encore les marques sur leur corps), en terrain synthétique. Cette transformation a coûté un million d'euros.

Pour le remplacement de la moquette, nous devons tout d'abord nous assurer que les drainages du terrain fonctionnent bien et qu'ils ne sont pas bouchés ; et que la couche de souplesse est toujours conforme aux normes, avant de pouvoir changer la moquette.

Avant le changement, il faudra choisir la moquette et le remplissage.

Le choix est important et là, ce sont les utilisateurs qui seront sollicités.

Il faut compter un budget de 300 000 euros, pour changer la moquette avec remplissage et la ligne de marque.

Les billes en caoutchouc ne sont plus homologuées pour les nouveaux terrains.

## QUARTIER DE SILVANGE



**Nous avons fait une pré-étude pour modifier le parking de l'école Félix Midy.**

Elle nous a montré, qu'il fallait reprendre l'ensemble des aménagements routiers, depuis la place du marché, jusqu'à la salle Hennequin. L'objectif est d'avoir une cohérence de sécurité, de convivialité dans le secteur.

C'est pourquoi, nous avons demandé aux architectes urbanisme du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de nous accompagner sur ce projet.

En ce moment, un cabinet de géomètre relève l'ensemble de la topographie du quartier, pour avancer sur ce dossier.

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



**La conjoncture internationale fait que toute forme d'énergie est de plus en plus rare et de plus en plus chère.**

**Nous devons changer, nos façons de vivre et moins consommer d'énergie fossile, pour éviter de produire du gaz à effet de serre.**

Nous avons demandé au service technique de la ville, de mieux réguler et de mettre la température des bâtiments communaux à 19 degrés et 17 degrés dans les gymnases.

Pour l'éclairage public, nous avons plusieurs possibilités pour réduire encore la consommation d'électricité.

Sur l'ensemble de nos candélabres, soit 1300 lampes, à partir de 23 heures nous avons des économiseurs d'énergie, qui abaissent la consommation d'électricité à 70% de leur puissance pour les lampes à vapeur et à 60% voire 50% pour les lampes à led.

Nous avons décidé, de couper la moitié des points lumineux plutôt que de couper, l'ensemble de l'éclairage toute la nuit. Ce mode d'éclairage est imparfait, mais laisse une certaine luminosité sur la ville en privilégiant les passages piétons, les écoles, les carrefours, tout en économisant presque 50% de la consommation d'électricité.

Cette situation intermédiaire, va nous permettre d'avancer en faisant des économies de consommation d'énergie et financières, pour étudier une autre manière d'éclairage, soit de nouveaux systèmes ou soit une distribution et commande différente des lampes.

Cela demande aussi, une plus grande réaction de la part de nos agents de la régie d'électricité car lorsqu'une ampoule est défaillante ce sont 3 lampes qui ne fonctionnent plus.

Pour les bâtiments, nous avons mandaté un bureau d'étude pour mettre en place le cahier des charges, afin de remplacer l'ensemble des éclairages actuels, en tubes fluos par de la led. Nous lançons une consultation d'entreprise, par un marché public, après avoir fait diverses demandes de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et CCPOM (Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle) qui ont été acceptées.

Le remplacement, des sources lumineuses actuelles sera pour la commune, bénéfique en consommation d'énergie, ainsi qu'en entretien et durée de vie des lampes à led.

L'étude montre qu'en changeant les luminaires des bâtiments pour la part éclairage, cela représente une économie de 50% sur la consommation d'électricité actuelle, pour l'éclairage des bâtiments.

## LA FISCALITÉ

Rappelons que depuis 2021, seuls les taux des taxes foncières « bâti » et « non bâti » restent du pouvoir décisionnel des communes.

Elles sont nombreuses à augmenter leurs taux de taxes foncières pour faire face aux coûts des énergies, pour compenser la faiblesse des dotations et la perte de taxe d'habitation. Parmi les rares communes qui résistent : Marange-Silvange. Nous résistons parce qu'une telle position serait inéquitable pour les habitants, augmenter les taux des taxes foncières équivaut à faire peser sur les seuls propriétaires, toute la fiscalité locale directe.

La recette de **taxe foncière sur les propriétés bâties** s'élève à 2 127 212 € dont 423 780 € au titre de l'effet correcteur mis en place par l'Etat pour atténuer la perte de produit suite au transfert aux communes de la part départementale sur le bâti dont l'objectif était de compenser la perte de recette induite par la réforme de la taxe d'habitation. Sans cet effet correcteur qui représente 19.92 % de la taxe foncière sur le bâti, le montant de la recette ne serait que de 1 703 432 €, néanmoins en progression de 5.93 % par rapport à 2021.

Pour notre commune, le produit des impôts directs locaux (taxes foncières et compensation de la taxe d'habitation) s'élève à 2 189 338 € en 2022 soit 34.37 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce produit augmente de 3.13 % par rapport à 2021.

Pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive  
**0%** d'augmentation sur les taux des taxes communales

	Taux communal Marange-Silvange pour 2023	Taux moyen Moselle en 2022	Taux moyen National en 2022
<b>Taux Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</b>	<b>28,89 %</b>	<b>31,92 %</b>	<b>38,28 %</b>
Dont part communale = taux inchangé depuis 18 ans	14,63 %		
Dont part départementale transférée à la commune à partir de 2021	14,26 %		

### Fin de la taxe d'habitation pour tous les foyers

La réforme enclenchée en 2018 par un dégrèvement de 30 %, poursuivie en 2019 par un dégrèvement de 65 % s'est traduite par une suppression en 2020 de la taxe d'habitation pour les foyers dont le revenu fiscal ne dépasse pas les plafonds fixés. La réforme s'est poursuivie pour les ménages restants (évalués à 20 % au niveau national), avec un allègement de 30 % en 2021 suivi d'un allègement de 65% en 2022. La suppression de la taxe d'habitation est effective en 2023 pour tous les foyers.

En 2022, sur 2 941 logements, 2 702 logements sont concernés par l'exonération découlant de la réforme représentant un montant total de 1 329 253 €. Restaient donc 239 logements taxés en 2022 soit 8.13 % des logements. Le produit de la taxe d'habitation 2022 s'élève à 20 411 € correspondant à une base de 124 532 €.

### La taxe d'aménagement

Cette taxe concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissements d'un bâtiment, les installations ou aménagement de toute nature nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable).

Depuis le 1er janvier 2023, l'exigibilité de la taxe d'aménagement et de la taxe d'archéologie préventive est décalée à la date d'achèvement des travaux. Les redevables de la taxe d'aménagement doivent déclarer les éléments nécessaires à son établissement dans les 90 jours suivant cet achèvement. Concernant la taxe d'archéologie préventive, cette déclaration doit être effectuée avant le 7ème mois qui suit celui de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Ces modalités s'appliquent aux opérations issues des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1er septembre 2022.

### La taxe sur l'électricité

Rappelons que jusqu'en 2020, les collectivités territoriales pouvaient fixer le coefficient multiplicateur parmi les taux suivants : 0 ; 2 ; 4 ; 6 ; 8 ou 8,5 et que notre commune a toujours voté un taux à zéro.

La réforme a mis en place un calendrier d'harmonisation de ce coefficient sur 2 ans impliquant un alignement à la hausse, le coefficient ne devant plus être inférieur aux taux de 4 en 2021, 6 en 2022 et 8.5 à partir de 2023. D'autre part, depuis 2022 la taxe départementale a été intégrée à la CSPE. A partir de 2023, la taxe communale l'est également. Ainsi toutes les composantes de la taxe d'électricité (TDCFE, TCCFE et CSPE) sont regroupées. A partir de 2023, cette taxe prélevée par les fournisseurs d'électricité n'est plus versée directement aux communes, elle est versée aux services fiscaux de l'Etat. Ces derniers reverseront ensuite aux collectivités la part qui leur revient.

Cette taxe, calculée sur la consommation d'électricité, correspond à une recette de 66 200 € en 2022 et 40 900 € en 2021, conformes à nos prévisions. Du fait des baisses des consommations constatées, la recette pour 2023 pourrait être stable malgré l'augmentation du coefficient multiplicateur à 8.5%

Depuis 2021, avec la réforme de cette taxe, les communes n'ont plus le pouvoir de décider des taux.

## LA DETTE

Le remboursement de la dette représente 6,62 % des dépenses totales en 2022 (6,87 % en 2021). Les intérêts représentent 2,21 % des dépenses réelles de fonctionnement et celui du capital 20,65 % des dépenses réelles d'investissement. Courant de l'année, deux emprunts ont été soldés.

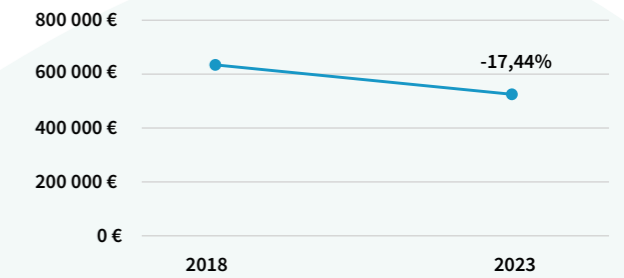
S'agissant du montant par habitant, notre commune se place au-dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate.

Moyenne Marange-Silvange 2023	Moyenne Nationale de la strate* 2021
80 € / habitant	103 € / habitant

**Diane WEIDER**  
Finances et contrôle budgétaire



### Remboursement de la dette



## BILAN FINANCIER 2022

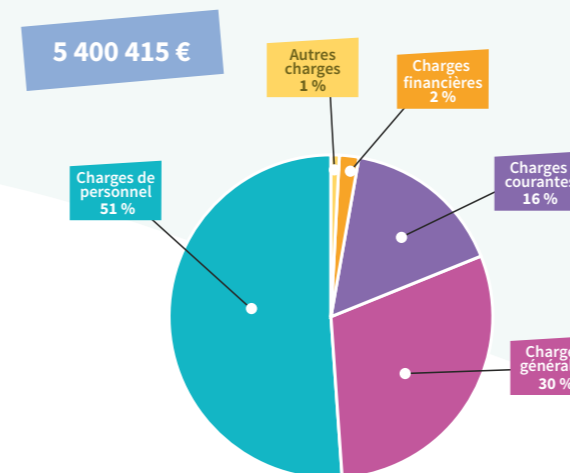
Le budget 2022 présente un résultat global excédentaire de 1 044 868 €. Le résultat cumulé en investissement et tenant compte des restes à réaliser est de 88 808 €, celui du fonctionnement s'élève à 956 060 €.

Ces résultats permettront l'établissement d'un budget sain et équilibré pour 2023, pour répondre au fonctionnement de la commune et pour alimenter les besoins en investissements.

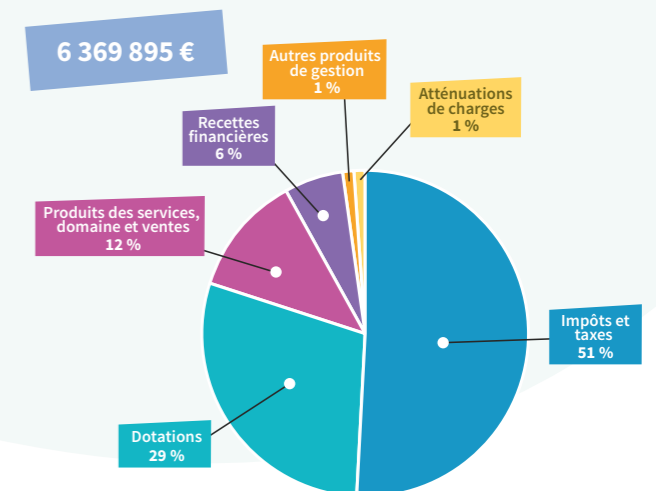
Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 31,87 % par rapport à 2021. Quatre raisons à cette progression des dépenses, d'une part l'inflation qui n'épargne pas les finances de la commune et touche pratiquement tous les postes de dépenses, d'autre part la crise des énergies que nous subissons, se rajoutent les effets sur une année complète de la prise en charge du service périscolaire effectif depuis la rentrée scolaire 2021, et enfin la prise en charge du fonctionnement de la nouvelle cantine scolaire depuis la rentrée de septembre 2022.

Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 20,97 %. L'augmentation résulte principalement des recettes liées aux participations pour la cantine scolaire et pour le service périscolaire.

### Dépenses réelles de fonctionnement

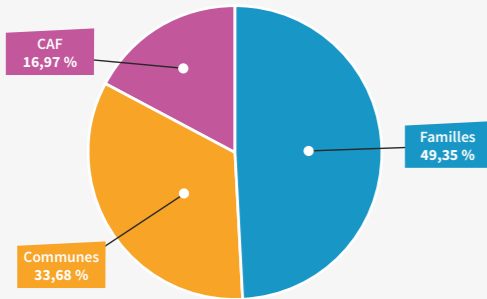


### Recettes réelles de fonctionnement



## Couverture des dépenses du service périscolaire 2022

(hors frais de fonctionnement des bâtiments)



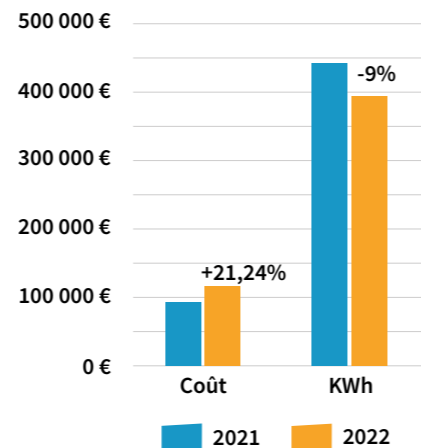
**Le coût de fonctionnement du service périscolaire** (hors frais de fonctionnement des bâtiments) est de 704 878 € en 2022 soit 13.05 % des dépenses réelles de fonctionnement. 71.31 % des coûts représentent les charges de personnel. Les recettes compensent les dépenses à hauteur de 66.32 % et le reste à charge pour la commune est de 237 359 €.

## DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LIMITER LA FLAMBÉE DES DÉPENSES

Le poste de dépenses budgétaires gaz-électricité 2022 est en augmentation de 5.38 % par rapport à 2021. Face à l'augmentation des tarifs d'électricité, la commune a pris des mesures d'économies courant 2022 :

- Réduction à partir du 12 octobre 2022 du nombre de candélabres éclairés sur les voiries (un sur deux), réduction de la puissance d'éclairage public entre 23 h et 5h, tout en maintenant les éclairages pour sécuriser des zones comme par exemple les passages piétons, les écoles, arrêts bus...
- Réduction des illuminations de fin d'année.
- Equipement des bâtiments communaux en led basse consommation : les études sont réalisées et le chantier se poursuivra en 2023, la mesure concernera également le terrain synthétique. L'isolation des bâtiments des écoles complètera les mesures.
- Intégration du critère consommation dans la commande publique.
- Mesures de limitation des consommations dans les bâtiments publics par des comportements de sobriété partagés avec les agents municipaux, les associations utilisatrices des salles, les écoles... **La consommation globale d'électricité des bâtiments a diminué de 9 % en 2022** par rapport à 2021, alors que le coût a augmenté de 21.24 %.

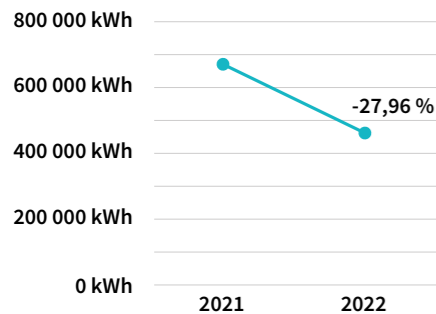
### Électricité des bâtiments communaux



### Éclairage public

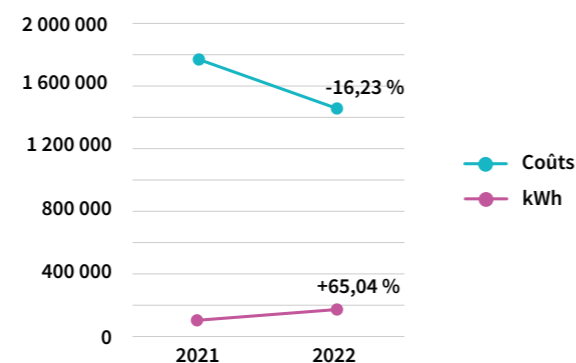
Les mesures prises s'agissant de **l'éclairage public** nous ont permis de ne pas subir une flambée de la dépense. Analytiquement, comparant la période de novembre 2020 à novembre 2021 avec la même période en 2021-2022, la consommation de l'éclairage public a été fortement réduite de 27.04 % du nombre de kWh consommé (conso décembre connue en mars). L'économie faite est de 34 000€.

La part de l'éclairage public dans les dépenses d'électricité représente 50% en 2022 alors qu'elle représentait 62 % en 2022.



### Gaz

**La consommation gaz** a diminué de 16.23 % alors que le coût a fortement progressé de + 65.04 %.



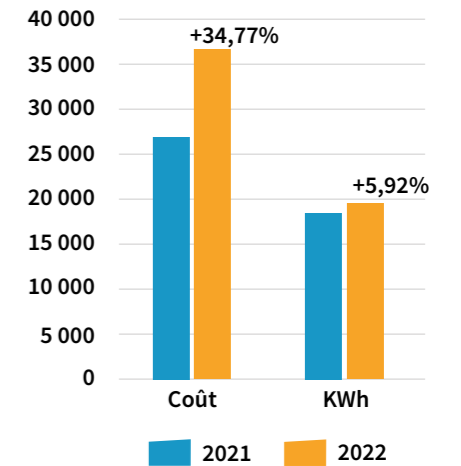
## DES PRIX DES CARBURANTS PÉNALISANTS

Le poste de dépenses budgétaires carburants 2022 est en augmentation de 44.18 % par rapport à 2021.

Analytiquement, on constate que les coûts des carburants ont évolué en 2022 de 34.77% par rapport à 2021 pour une consommation globale de + 5.92 %.

Pour les véhicules communaux, la consommation en nombre de litres est quasi identique qu'en 2021 (-0.41%) alors que le coût supporté par la commune est augmenté de 23.53 %. Le litre a coûté 1.83 € en moyenne en 2022 contre 1.48 € en moyenne en 2021.

C'est la citerne des services techniques (gazoil pour les engins, tractopelle, etc...) qui a vu la plus forte progression avec un coût augmenté de 63.39 % par rapport à 2021 pour un remplissage augmenté de 22.54 %. Le litre a coûté 2.04 € en moyenne en 2022 contre 1.53 € en moyenne en 2021.



## La Mutuelle de Commune, un dispositif de complémentaire santé, pour tous les habitants de MARANGE-SILVANGE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive  
**0%** d'augmentation en 2023

### Aucune sélection à l'entrée

Pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge, pas de conditions de ressources requises, et aucun délais de carences.

### Calendrier des permanences en Mairie de MARANGE SILVANGE :

- Vendredi 14 avril
- Vendredi 12 mai
- Vendredi 09 juin

### Horaires :

de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous, votre contact :

MAIRIE DE MARANGE-SILVANGE

☎ 03 87 34 61 70 ✉ [accueil@mairie-marange-silvange.fr](mailto:accueil@mairie-marange-silvange.fr)

LMF ASSO SANTÉ

[www.mutuelle-familiale.fr](http://www.mutuelle-familiale.fr)



INFORMATION  
MUTUELLE DE  
COMMUNE



RAC 0  
RESTE À CHARGE ZÉRO

## LES ACTIONS DU SECOND SEMESTRE 2022

Le Centre Communal d'Action Sociale a continué d'œuvrer et multiplié ses actions :

### Goûters des aînés



Une attention particulière à notre population des séniors en renouvelant les goûters qui ont réuni chaque mardi après-midi une quarantaine de personnes. Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toutes les semaines pour nos aînés.

Des ateliers ont également eu lieu pour permettre à des intervenants professionnels de leur expliquer comment garder l'équilibre et les initier à la tablette numérique.

### La boum d'Halloween

En partenariat avec les CMJ, la boum d'Halloween a eu un immense succès, un grand merci pour leurs investissements et les bénévoles qui ont fait de cette manifestation un moment très apprécié des jeunes.

### Bourse aux Jouets et Brocafringues

En association avec les CMJ, le CCAS et la CLCV la Bourse aux jouets et Brocafringues s'est déroulé le 27 novembre 2022, deux nouvelles éditions seront programmées cette année en extérieur et en intérieur.



### La vente de brioches

La vente de brioches au profit de l'APEI de la vallée de l'Orne a quant à elle permis de récolter plus de 5 000 €. A cette occasion nous rappelons que toutes personnes souhaitant être bénévole est bienvenue pour la distribution à venir.

### Noël des séniors

En décembre, la traditionnelle remise du colis de Noël a également été l'occasion pour eux de se retrouver pour un moment de convivialité et de partage autour d'un goûter.



### Collectes solidaires

Le C.C.A.S. a voulu soutenir ceux qui œuvraient auprès des plus démunis en organisant une collecte de denrées alimentaires en faveur des Restos du Cœur et une collecte de boxes solidaires en faveur du Secours Populaire.



### Octobre Rose

Octobre Rose, qui a permis sur l'ensemble du mois d'octobre de sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein. Plus de 2 000 € ont pu être récoltés grâce aux ventes de produits roses et de billets tombola et seront reversés en février à notre partenaire la Ligue contre le Cancer. Ce mois rose s'est clôturé sur une marche et des animations au parvis de la mairie.



### Collecte de jouets

Une collecte de jouets a également été organisée avec le soutien des motards de l'association El Paso Santa Muerte afin de permettre aux familles dont les ressources financières sont très limitées, de pouvoir tout de même offrir des cadeaux de Noël à leurs enfants ou petits-enfants.



Pour 2023, de nombreuses nouvelles actions seront mises en place pour l'ensemble du public  
N'hésitez pas à vous tenir informés au 03 87 34 61 71.

Virginie FOURNIER

Centre Communal d'Action Sociale,  
logements et commerces



## JOUR DE FÊTE CHEZ LES ÉPOUX TORLOTING



Le couple a fêté ses noces de diamant, en présence de Monsieur François MEOCCI et Madame Virginie FOURNIER.

Plus d'un demi-siècle de vie partagée, nous leurs adressons toutes nos félicitations et encore de très belles années à venir.

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

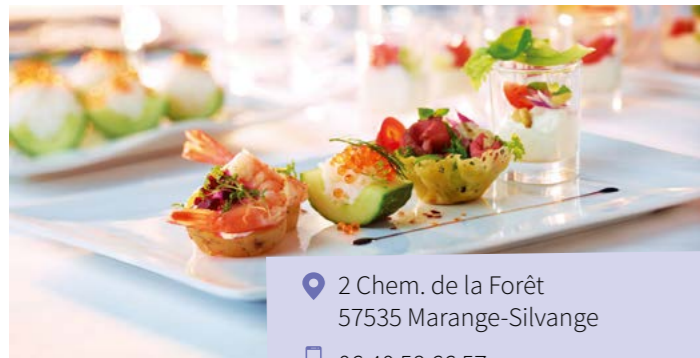
Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



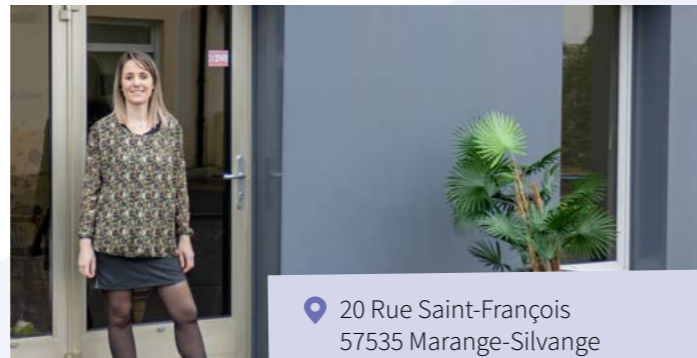
## AML CRÉATIONS CULINAIRES



📍 2 Chem. de la Forêt  
57535 Marange-Silvange  
📞 06 40 58 66 57  
🌐 aml-creations-culinaires.eatbu.com  
📘 AML créations culinaires

Création culinaire local

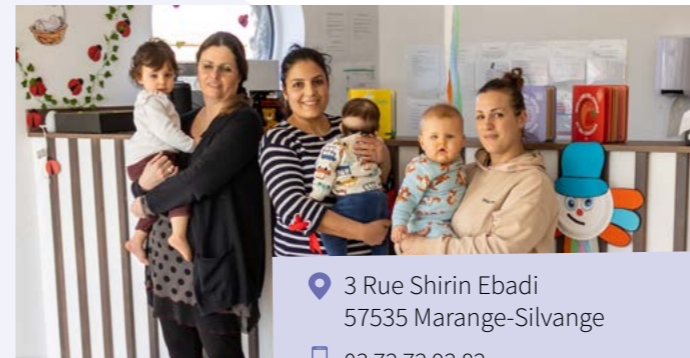
## ART & CRÉATION BY JESS COIFFURE



Salon de coiffure

📍 20 Rue Saint-François  
57535 Marange-Silvange  
📞 03 87 80 34 17  
🌐 www.art-et-creation-coiffurebyjess.fr  
📘 Art & Création by jess coiffure  
📷 art\_et\_creation\_coiffeur

## LILY & PABLO



Nouvelle Micro-crèche multilingues

📍 3 Rue Shirin Ebadi  
57535 Marange-Silvange  
📞 03 72 72 92 82  
🌐 www.lilyetpablo.com  
📘 Lily et Pablo

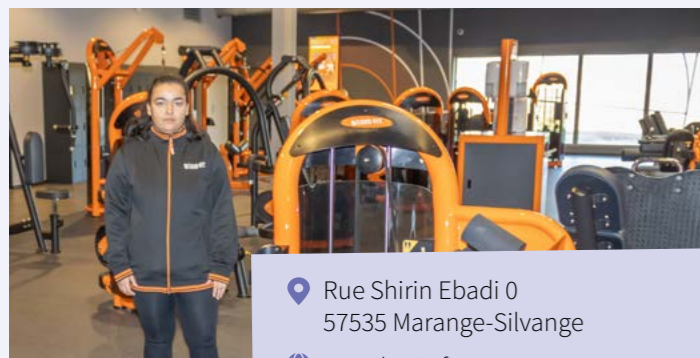
## MK TATTOO



Salon de tatouage

📍 3 Place du Marché  
57535 Marange-Silvange  
📞 06 48 83 34 55  
✉ mktattoo.contact@gmail.com  
📘 MK Tattoo  
📷 mk.tattooshop

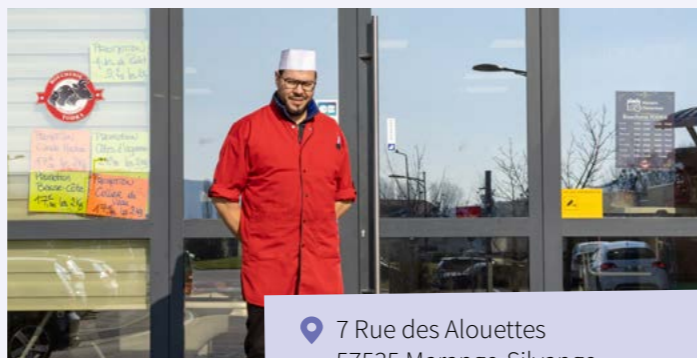
## BASIC FIT



📍 Rue Shirin Ebadi 0  
57535 Marange-Silvange  
🌐 www.basic-fit.com  
🕒 **Du lundi au vendredi :** 6h00 - 22h30  
**Samedi & dimanche :** 9h00 - 19h00

Salle de sport

## BOUCHERIE TODRA



Charcuterie, traiteur, sandwicherie

📍 7 Rue des Alouettes  
57535 Marange-Silvange  
📞 07 53 86 13 35

## MYLOUZ'INK



Salon de tatouage

📍 53 rue des Pionniers  
57535 Marange-Silvange  
✉ mylouz.ink@gmail.com  
📘 Mylouz Ink  
📷 mylouz\_ink

## PIZZA NICOLSI



Pizza artisanale, produits fait maison

📍 15 Rue Mikhaïl Gorbatchev  
57535 Marange-Silvange  
📞 06 78 31 92 35  
🌐 www.pizza-nicolosi.fr  
📘 Pizza Nicolosi Marange

## CARINE COIFFURE ONGLES



Coiffure à domicile et prothésiste ongulière

📞 06 71 63 23 87

## KRYS KINÉSIOLOGUE



Kinésologue enfants (bébé, enfant, ado)

📍 5 rue de la République  
57535 Marange Silvange  
✉ stephanokrystel@gmail.com  
📘 Krys Kinésologue  
🕒 Uniquement sur RDV le samedi matin

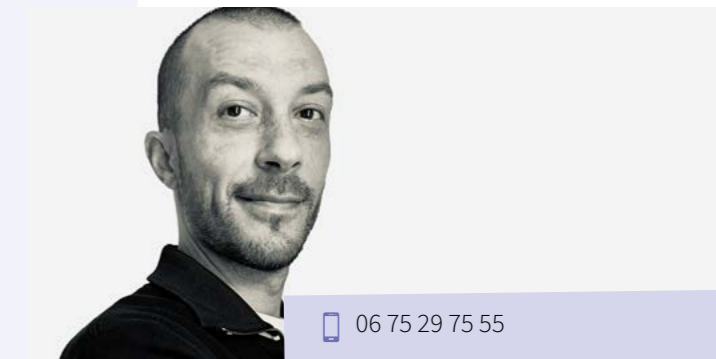
## CHRISTINE M EVENTS



Organisatrice d'événements et mariages

📍 8 Rue Nelson Mandela  
57535 Marange-Silvange  
📞 06 81 39 46 61  
📘 Christine M les événements  
📷 christimemevents

## SEBASTIEN MALECKI - IAD



Conseiller en immobilier

📞 06 75 29 75 55  
✉ sebastien.malecki@iadfrance.fr  
🌐 iadfrance.fr



### RÉFECTION DE LA CROIX DU JUBILÉ



La Croix est située place d'Heuil dans le vieux village. Elle date de 1826. La dernière rénovation datée de 2010, suite aux intempéries qui avaient endommagé la partie supérieure.

12 années après, celle-ci avait besoin d'une réfection pour la remettre en valeur. Les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la ville et avec bien entendu, notre spécialiste de la pierre, Monsieur Alain Porte. La teinte, ainsi que les matériaux utilisés renouent avec ceux utilisés traditionnellement pour les constructions du patrimoine local. Les recommandations par l'architecte des bâtiments de France ont été appliquées. Dans un premier temps, un nettoyage de l'ensemble, puis un décrépiage, la reprise des joints et enfin à enduit à la chaux.



L'inscription « Année du Jubilé » gravée n'était quasiment plus lisible, une reprise de la gravure directement sur la pierre aurait endommagé et fragilisé l'ouvrage, une nouvelle plaque en pierre a donc été sculptée et posée sur l'ancienne gravure.

Régis MENSLER  
Communication et gestion  
du patrimoine



## VR52

### TRAVAUX DE LA VR52

Hervé MANGEOT  
Accompagnement  
du chantier de la VR52



#### Du nouveau sur le chantier

L'ancienne route RN 52 qui maintenant s'appelle « l'allée du Bataclan » est réouverte à la circulation. Chacun retrouve sa route pour se rendre soit dans les commerces de la ZAC de Jailly soit sur l'autoroute A4. Attention aux ouvriers qui y travaillent encore ! Cela reste un chantier.

Les habitants du Vieux Moulin sont soulagés, la circulation est revenue à la normale.

Il reste maintenant aux ouvriers et aux paysagistes, un travail important pour aménager l'esplanade, telle que vous la découvrez sur l'esquisse du cabinet d'architecte paysagé qui nous accompagne sur l'ensemble du projet.

L'hiver étant presque derrière nous, l'entreprise va pouvoir reprendre : les coulages des bétons qui seront nos prochains cheminements, l'ensemble de l'éclairage et les feux tricolores afin qu'ils soient opérationnels, finir le montage de l'ombrière (structure en métal), le parc avec des jeux en bois pour les enfants et tout un ensemble d'équipements qui serviront à rendre cet endroit agréable.

Viendra ensuite, une des parties les plus importantes de l'aménagement de l'esplanade et des fonds de parcelles des riverains côté Vieux Moulin : la plantation d'une multitude de variétés d'arbustes et d'arbres qui viendront agrémenter l'ensemble des espaces verts.

La rue de la Justice se termine, les parkings en épis sont finis, la couche de roulement aussi, elles attendent juste ses plantations.

L'esplanade qui sera un lieu de rencontre pour tous, se devait d'être nommée. L'ensemble du conseil municipal a décidé le 15 décembre 2022 de lui donner le nom de : Marie & Mathias « les amoureux du Bataclan »

Nous souhaitons rendre hommage à deux jeunes originaires de notre région, en soutien aux familles et à la mémoire des victimes des attentats du « 13 novembre 2015 » à Paris.

Aujourd'hui, les parents de Marie et de Mathias ont créé une association qui a pour but de : **Fédérer, Pérenniser et Soutenir l'action vers les jeunes.** Voici le lien pour se rendre sur leur site internet : [www.marieetmathias.fr](http://www.marieetmathias.fr)

### RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 - ORNE THD



Judi 8 décembre, a eu lieu l'assemblée générale 2022, présidée par M. Yves Muller (PDG). L'occasion pour Orne THD et ses équipes de présenter leurs résultats sur l'année écoulée, les travaux en cours et les projets futurs à l'ensemble des représentants 26 communes livrées par Orne THD. Étant un acteur du service public, nous partageons avec vous quelques éléments.

Cette année, nous venons de franchir la barre symbolique des 10.000 abonnés ayant au moins un service chez Orne THD. Des raccordements toujours plus nombreux avec des délais encore plus réduits (~28 jours l'an dernier, contre ~19 jours en 2022). A titre de comparaison, 95% des raccordements se sont en 46 jours selon l'ARCEP. Orne THD fait donc 2x mieux que le secteur.

Quant à nos abonnés actuels, ils ont pu jouir d'une nette hausse de fiabilité, portée à plus de 99.99% (soit 52min de coupure max cumulée / an) grâce aux migrations de cœur de réseau l'an dernier... et ainsi exploser la consommation de données à plus de 30 Gbps (soit 10x plus qu'en 2018 !) grâce aux services de vidéos. D'ailleurs vous pouvez juger vous-mêmes de vos exploits en soirée sur la chaîne 999 - RESEAU.

Pour assurer la qualité de son service, Orne THD a permis la création d'une vingtaine d'emplois locaux et pérennes. De vrais agents en agence ou au téléphone, des techniciens et ingénieurs accessibles et aux petits soins, etc. Et cela va continuer !

Il a notamment été décidé l'acquisition d'un bâtiment en plein centre-ville de Joeuf pour vous accueillir dans une agence plus grande, des bureaux plus spacieux et un atelier technique pour améliorer encore et encore notre réactivité pour nos abonnés du 54.

L'année 2023 se concentrera à la fois sur la recherche continue de la fiabilité avec l'arrivée de groupes électrogènes sur chaque site, la rénovation de la captation satellite (nous aurons les mêmes paraboles qu'ARTE !), la formation de nos agents à la prestigieuse INA (Institut National de l'Audiovisuel), etc. Mais aussi sur le développement d'un nouveau service : la téléphonie mobile.

Les travaux sur les communes de l'ancien réseau Polymag se poursuivent et une première bascule vers le nouveau réseau fibre va pouvoir commencer dès la fin janvier 2023 pour la commune de TRIEUX.

Retrouvez le site Orne THD : [www.ornethd.net.fr](http://www.ornethd.net.fr)

👍 4000

### PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

La page a été créée en mars 2016. Le 04 novembre 2022, nous avons franchi le cap des 4000 abonnés.

L'objectif de notre page est de vous informer quotidiennement sur différents sujets et actualités. Merci à toutes celles et ceux qui nous suivent. Plus vous êtes nombreux à nous suivre et à partager, et plus notre page ville sera mise en avant.

Je tiens également à remercier le service communication pour son implication chaque jour, pour alimenter nos réseaux sociaux.

N'hésitez pas à nous suivre sur les autres réseaux de la ville :

- Instagram
- [ville-marange-silvange.fr](http://ville-marange-silvange.fr)
- Application ville de Marange-Silvange sur smartphone
- Panneaux Pocket sur smartphone

## ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2022

Depuis la rentrée de septembre des CMJ où s'est effectuée l'élection de la nouvelle Maire Junior, Julie VALENTE, les CMJ se réunissent une fois par mois pour organiser différentes actions et projets.



La boum d'Halloween a eu un franc succès avec la participation de 127 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la ville.

En plus de la participation aux différentes cérémonies patriotiques et aux autres événements du Souvenir Français et de la FNAM, ainsi que leur représentation lors des différentes inaugurations, voici les différentes actions auxquelles les CMJ ont été partie prenante :

- Les espaces sans tabac ont été mis en place
- La participation à la récolte des déchets dans la ville avec l'US Silvange, le dimanche 2 octobre.
- La participation à l'opération « Brioches de l'amitié » pour l'APEI le samedi 8 octobre
- L'aide au CCAS lors de la Marche Rose le dimanche 16 octobre
- La boum d'Halloween a été organisée le lundi 31 octobre, avec l'aide du CCAS.
- La Bourse aux jouets effectuée le dimanche 27 novembre, avec l'aide du CCAS et de la CLCV.

Ils ont encore énormément de projets en tête qu'ils présenteront aux élus adultes.



## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le nouveau restaurant scolaire pour l'élémentaire et la maternelle La Rousse ainsi que pour le collège a ouvert dès la rentrée de septembre 2022 et a été inauguré le mardi 6 septembre.



Quotidiennement, entre 460 et 495 repas sont servis dans nos cantines.

Ce bâtiment était attendu depuis des années par les parents comme les élèves, alors que les collégiens des Gaudinettes allaient manger au collège de Talange et que les primaires (maternelles et élémentaires) mangeaient au restaurant de La Ruche. Tous devaient prendre le bus et devaient manger rapidement afin de rentrer à temps pour la reprise des cours.

Ce projet a abouti grâce au financement mixte du département et de la commune, en plus de différentes subventions.

Une petite salle est dédiée aux maternelles et aux CP, où ils sont servis à table.

La grande salle peut recevoir jusqu'à 155 personnes, en 3 self-services, 2 pour les collégiens et 1 pour les élémentaires du CE1 au CM2.

Alors que jusque l'année dernière, nous étions livrés en repas en liaison chaude, c'est-à-dire, que les plats étaient reçus chauds et maintenus en température dans des thermo ports, depuis la rentrée scolaire, pour les 2 sites de restauration : La Rousse et La Ruche, les repas sont livrés en liaison froide tous les matins (lundis, mardis, mercredis, jeudis, et vendredis) par Orne Restauration. Le plat principal et ses accompagnements sont remis en température et maintenus au chaud. Les repas sont servis par nos cantinières qui ont le souci de bien opérer pour le bien-être de tous.

Les cantinières préparent les portions individuelles pour les entrées, les fromages et les desserts. Les produits proviennent le plus possible de producteurs locaux. Le pain est fourni par la boulangerie Gilson respectant les normes exigées par le département.

En plus des 243 collégiens (contre les 56 qui allaient à Talange jusqu'à l'année dernière), 450 enfants du primaire (élémentaires et maternelles) y sont inscrits, soit près de 650 élèves fréquentant la restauration sur Marange et Silvange.

Les menus sont établis par des diététiciens qui respectent les normes de qualité et de quantité en fonction des classes d'âge. Evidemment, nos chers enfants, préféreraient frites et plats en sauce... qui ne sont pas toujours au goût des nutritionnistes qui préfèrent des menus plus équilibrés avec : une entrée froide, un plat principal comprenant des légumes et des féculents, un produit laitier et un dessert.

Le fonctionnement étant nouveau pour tout le monde, des ajustements ont dû être effectués au cours de ce premier trimestre, en fonction des retours des enfants et de leurs parents.

Une commission restauration, réunissant les représentants des différents utilisateurs est formée et se réunira au moins une fois dans l'année.

Les menus sont établis par des diététiciens qui respectent les normes de qualité et de quantité en fonction des classes d'âge.



## PÉRISCOLAIRE ET OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

### Nouveau cette année : Le périscolaire et l'ouverture vers l'extérieur

Projet intergénérationnel entre Les enfants du périscolaire La Rousse et les résidents de l'Ephad de L'Hôpital Saint- François de Marange-Silvange.

Madame Nadine COSTA, Directrice du Périscolaire de La Rousse, nous en dit plus sur le projet :

« Ce projet nous tenait à cœur afin de transmettre de la joie et la bonne humeur aux résidents. Nous avons mis en place une correspondance entre les enfants et les résidents. Le projet consiste à des échanges de courriers, de dessins, de vidéos et de petits cadeaux de la part des enfants du périscolaire La Rousse.

Une première lettre a été envoyée où les enfants se présentaient aux résidents. Les enfants attendaient avec impatience de recevoir des nouvelles des résidents.

Au cours du mois de décembre, chaque enfant a reçu une carte de Noël écrite par les résidents. Ils étaient ravis.



## ÉCHANGE DE CADEAUX AVEC «L'IME HORS LES MURS»

Depuis l'année scolaire 2021-2022, des enfants de l'IME de Pierrevillers sont scolarisés dans les locaux du collège. Cette structure s'appelle « l'IME Hors les murs ». Depuis l'ouverture de la cantine en septembre 2022, ces élèves fréquentent ce lieu de restauration, en commun avec les enfants du périscolaire.

L'équipe d'animation a proposé aux élèves de l'élémentaire La Rousse de fabriquer des cadeaux qu'ils ont ensuite échangé avec les élèves de l'IME qui en ont fait autant de leur côté.



## FOCUS LES PLUS JEUNES LICENCIÉS DE NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES

Jérôme HECQUET  
Sports



Parce qu'ils représentent l'avenir de nos clubs sportifs et du monde associatif, il tient à cœur de la ville que les plus jeunes trouvent des structures accueillantes et un encadrement de qualité dans nos 5 clubs sportifs.

Pour mémoire également, la subvention municipale accordée à ces associations est pour une grande partie calculée sur les jeunes catégories.

Bien évidemment, tous ne deviendront pas des champions, et c'est loin d'être le leitmotiv de nos cadres techniques, par contre parmi ces jeunes se trouvent les cadres et dirigeants de demain, parmi les parents se trouvent les futurs bénévoles et c'est bien avec le partage des valeurs de la vie en collectivité, du respect des règles les objectifs les plus importants.

Coté chiffres, ce ne sont pas moins de 40 licenciés de moins de 9 ans qu'accueille l'US Silvange Basket, 45 licenciés de moins de 10 ans au Judo Club...

Pour l'US Silvange, l'encadrement est assuré par Arianne HECQUET et Gabriel HECQUET, auxquels Louis AHOBOUT (11 ans) vient déjà apporter son aide.

Au Judo Club, ce sont Karen QUIGHINI, Charlene QUILGHINI et Frédéric SOURSAC qui s'occupent des jeunes pousses.

MS Echecs a choisi de mettre en avant son équipe U9, toute récente vice-championne de Moselle scolaire, une équipe composée de jeunes scolarisés à l'école Felix Midy et entraînée par le Président du Club, Laurent Morvrangé. Renseignements non communiqués par l'ESM et les archers de Marange-Silvange.



Groupe moins de 9 ans US Silvange-Basket



Groupe moins de 9 ans MS Echecs



Groupe moins de 10 ans Judo Club

## SERVICE CULTUREL 2022

En 2022 le service culturel a été riche en manifestations ; organisation de trois soirées théâtrales, un One man show, trois concerts, deux sorties culturelles et deux expositions de peinture.

Le théâtre plaît toujours au public qu'il soit amateur ou professionnel et le critère retenu principalement est la comédie, l'humour. Vous avez pu assister aux spectacles de « Comme ils disent, La Perruche, Pourquoi on a mangé papa, Le dilemme du tramway ». Vous avez été conquis par ces différentes prestations.



### Des concerts variés :

- For Ever (hommage à Claude François) par le groupe Vincent et les Diam's vous a emporté dans cet univers en chantant et dansant même !
- Les InTemPor'Elles, trio vocal et instrumental, emmené par Christiane Mantovani, où se mêlent différents styles de musique des grands classiques de la chanson française (Gainsbourg, Brassens, Vian et bien d'autres) a emmené le public dans leur création. Un concert ponctué de surprises, d'émotions et d'amitiés. En effet, Les InTemPor'Elles ont présenté leur dernier récital à Marange -Silvange. Superbe moment !
- Pour notre traditionnel concert de Noël, le choix s'est porté sur La chorale du Virelai qui nous a ravis par leurs nouveautés et leurs adaptations différentes menées par leur nouveau chef de chœur et le groupe de jazz Harpagia Quartet qui nous a transportés dans leur monde musical et vocal. Très bonne soirée.



Les visites guidées de la cathédrale de Metz et du château de Malbrouck (malgré la pluie) ont été très appréciées. Et pour clore ces bons moments passés ensemble on se retrouve autour d'un café, d'une pâtisserie afin d'échanger et faire plus ample connaissance. Remerciements aux services administratifs et techniques ainsi qu'au service de la communication pour leur aide apportée lors de ces manifestations.

**Merci d'avoir contribué à la réussite de ces manifestations par votre présence et votre bonne humeur.**



## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Yvette WITZ  
Vie culturelle et bibliothèque



**Cette année 2022 fut riche en nouveautés ; 2 ateliers créatifs pour les enfants de 5 à 8 ans (avec une assiduité conséquente).**

**« Avec tout ce que je sais, on pourrait faire un livre....il est vrai qu'avec tout ce que je ne sais pas, on pourrait faire une bibliothèque. » - Sacha Guitry**

Ces mots définissent à quel point une bibliothèque revêt de son importance dans une commune pour tout à chacun.

Cette année 2022 fut riche en nouveauté ; 2 ateliers créatifs pour les enfants de 5 à 8 ans (avec une assiduité conséquente), la création d'un club de lecture à raison d'une fois par mois très apprécié. La bibliothèque prodigue également des cours d'informatique en individuel les vendredis après-midi.

Notre bibliothèque travaille en partenariat avec la DLPB (Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques) du département de la Moselle et à ce titre nous participons à différentes animations :

Lire en fête, lecture de contes, ateliers scientifiques (très prisés par les enfants), le club d'astronomie (observation au télescope du ciel et des planètes), création de montgolfières...

Dans le cadre de Mosel'Lire, l'école Félix Midi a participé à ce concours de lecture ; celui-ci s'est soldé par la rencontre avec

l'auteur. Les enfants ont pu questionner l'auteur sur ses ouvrages; Pourquoi l'écriture ? Est-ce difficile d'écrire ? Comment crée-t-il ? Et puis tant d'autres questions ; les enfants ont été ravis de ces échanges et de cette rencontre.

A l'occasion des fêtes de Noël, les enfants accompagnés de leur famille ont pu assister à un spectacle présenté par Félix Lobo, offert par la DLPB.

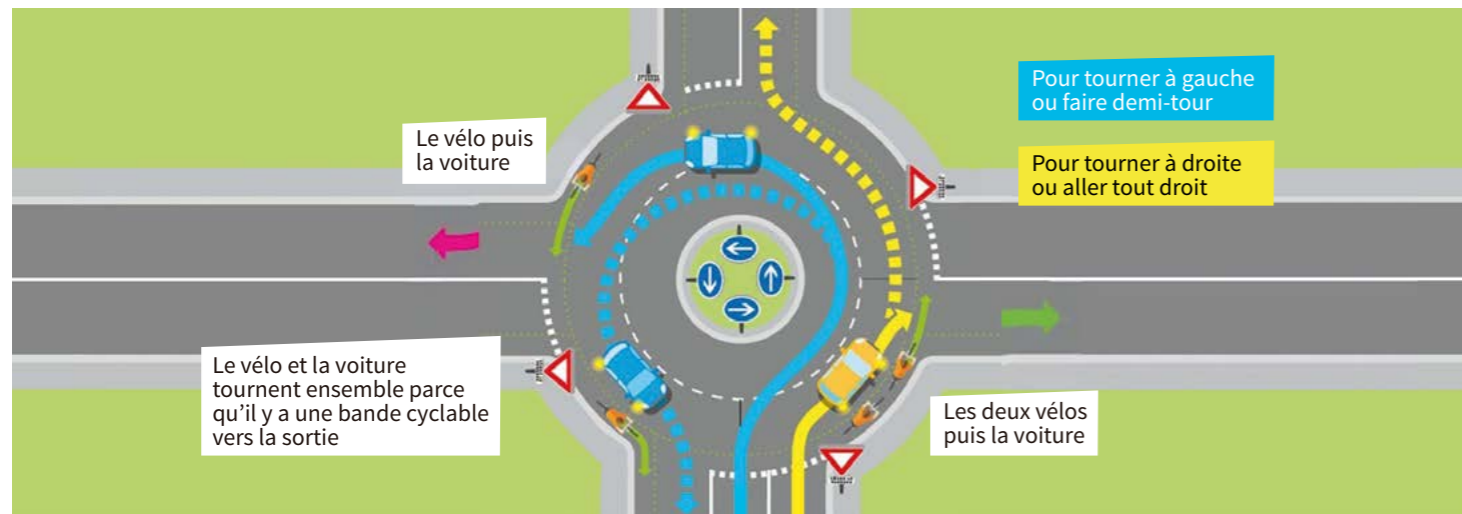
Je tiens à remercier toute l'équipe de la bibliothèque pour leur investissement dans cette mission. Pour ce faire la bibliothèque va opérer, dans ses locaux, un nouvel agencement afin de créer une ambiance encore plus conviviale et surtout en priorité un nombre très important de livres destinés principalement aux adolescents.

Au plaisir de vous retrouver encore plus nombreux pour 2023.

Notre bibliothèque s'étoffe, s'ouvre, s'accroît ; l'année précédente, 275 lecteurs mensuels l'ont fréquentée. Celle-ci a offert 361 nouveaux livres dont 135 destinés aux enfants (il en résulte un choix varié de 4500 livres).



## ROND-POINT OU CARREFOUR À SENS GIRATOIRE ?



### Pour différencier, les ronds-points des carrefours à sens giratoire, il suffit de se référer à leur signalisation :

Sur un rond-point, il n'y a pas de panneaux de signalisation ni de marquage au sol et la règle à appliquer est celle de la priorité à droite. Pour illustrer au mieux cet exemple, il suffit d'avoir déjà circulé, non sans quelques sueurs, sur le rond-point de la place de l'Étoile à Paris. Sur un carrefour à sens giratoire, des panneaux « Cédez le passage » sont positionnés à chaque entrée de carrefour. Ce dispositif est de loin l'un des plus répandus sur le réseau routier, et pourtant, la majorité des conducteurs pensent emprunter un rond-point.

## LES BONNES PRATIQUES POUR VOTRE SÉCURITÉ :

### Le positionnement sur les 2 voies de circulation menant au rond-point

Pour bien vous positionner dès le départ, identifiez votre sortie sur le panneau de signalisation indiquant les différentes directions. Si avant même d'aborder le rond-point vous avez le choix entre 2 voies, positionnez-vous :

- Sur la voie de droite, pour prendre une des sorties à droite ou aller tout droit.
- Sur la voie de gauche, pour une sortie à gauche ou pour faire demi-tour.

### Le positionnement sur l'anneau du giratoire

Si le carrefour comporte 2 voies de circulation, une fois de plus, c'est la sortie qui va déterminer votre positionnement sur l'anneau :

- Vous prenez une des sorties à droite ou vous allez tout droit, placez-vous sur la voie de droite.
- Vous sortez sur la gauche du giratoire ou vous effectuez un demi-tour : positionnez-vous de préférence sur la voie de gauche à l'intérieur du carrefour puis changez de file à l'approche de votre sortie.

Si vous hésitez ou si l'idée de vous insérer à gauche vous terrifie, restez sur la chaussée de droite, même pour faire demi-tour.

Si vous ne vous êtes pas positionné à temps pour sortir, mieux vaut refaire un tour. Freiner ou changer brusquement de direction peut être très dangereux.

### Les clignotants

Pour savoir quand et comment utiliser ses feux clignotants, voici quelques notions simples à connaître, et surtout à appliquer :

- Si un conducteur emprunte la première sortie à droite, il allume le clignotant droit avant d'aborder l'intersection.
- Si un conducteur va tout droit, en face, il allume le clignotant droit lorsqu'il arrive au niveau de la sortie précédent la sienne.
- Si un conducteur emprunte une sortie à gauche, ou s'il fait demi-tour, il allume le clignotant gauche avant d'aborder l'intersection pour bien indiquer qu'il va s'engager à gauche.

Peu importe la direction qui sera empruntée, il est nécessaire d'activer son clignotant droit avant de sortir du carrefour à sens giratoire pour prévenir les autres usagers.

## UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

### Notre police municipale en est un acteur principal

#### Ses missions sont multiples,

- Prévention des atteintes aux personnes
- Prévention des atteintes aux biens
- Conflits de voisinage
- Gestion des caméras de vidéo protection installée sur le ban communal
- Lutte contre l'insécurité routière
- Lutte contre la toxicomanie
- Violences intra familiales
- Prévention des commerces du centre-ville, notamment aux heures de fermeture
- Surveillance des Zones d'Activités Jaily 1 et 2
- Prévention des violences scolaires
- Présence aux abords des écoles
- Prévention dans les transports scolaires
- Lutte contre les pollutions diverses et les nuisances sonores
- Prévention des risques liés à la détention de chiens potentiellement dangereux de 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> catégories
- Suivi de la fourrière animale gérée dans le cadre d'une délégation de service public
- Application des arrêtés municipaux
- Opérations Tranquillité Vacances
- Toutes missions dévolues à la Police Municipale, dans la limite de ses attributions à savoir en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
- La surveillance des bâtiments communaux
- La surveillance des manifestations, notamment des manifestations sportives, récréatives ou culturelles.
- La surveillance de la circulation et du stationnement des véhicules sur les voies publiques et les parcs de stationnement. Surveille les opérations d'enlèvement des véhicules, et notamment les mises en fourrière.

### Notre Réseau de caméras de vidéoprotection

La Ville compte actuellement 49 caméras et 54 vues.

Le visionnage des caméras est réglementé, il ne peut se faire que sous réquisition. Le comité d'éthique valide les implantations et veille aux respects de la législation. L'efficacité de nos caméras n'est plus à démontrer.

Pour 2021, nous avons eu 22 réquisitions des services de gendarmerie. Essentiellement Maizières-Lès-Metz, mais aussi Amanvillers, la Police Nationale de Metz et même des unités lointaines comme la brigade de recherche de Grenoble. Nous avons un taux d'élucidation de 55%.

Pour 2022, nous avons eu 33 réquisitions des services de Gendarmerie et de Police, avec un taux d'élucidation de 40%.

## NOUS AVONS AUSSI BESOIN DE VOUS !

**Vous souhaitez intégrer le comité d'éthique (renouvellement de membre) ? Vous souhaitez être un acteur de votre sécurité, de celle de vos voisins ? Vous pouvez nous rejoindre !**

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

#### Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- Constituer une chaîne d'alerte entre le référent de quartier et les acteurs de la sécurité (Gendarmerie et Police Municipale).
- Lutter contre les cambriolages, les escroqueries et les incivilités en favorisant le renseignement.
- Rassurer et protéger les personnes vulnérables.
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

**Bernard ROETTGER**  
Sécurité des biens et des personnes



La participation citoyenne est l'affaire de tous pour un engagement solidaire.



**Patricia DOSSMANN**  
Transition écologique,  
développement durable  
et cadre de vie

## INTERVENTIONS DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

2022 a vu plusieurs interventions en milieu scolaire (primaire, collège), la mise en place de nichoirs (notamment pour l'Effraie des clochers), la présentation de 3 conférences à destination du grand public (« les oiseaux de nos jardins », « insectes pollinisateurs, urgence d'agir » et « des nichoirs, pour quoi faire ? »), le prêt d'expositions (« les oiseaux à la mangeoire » et « un jardin nature »), le passage de l'école de Silvange dans le réseau des refuges LPO, grâce à la motivation des enseignants.

La LPO Moselle et la commune vont poursuivre leur riche collaboration en 2023.

Les actions prévues cette année sont des inventaires avifaunistiques qui permettront d'établir la liste de toutes les espèces d'oiseaux présentes sur le territoire municipal. Ils se dérouleront au fil des saisons afin de recenser les nicheurs, les hivernants et les migrateurs. D'autres conférences seront programmées, de même que des interventions en milieu scolaire, du prêt d'expositions, de conseils et de mise en place de nichoirs, de nids artificiels pour hirondelles et de gîtes à chauves-souris.

Une sortie d'écoute et d'observation sur le ban communal est d'ors et déjà prévue le dimanche 2 avril. Le RDV est fixé sur le parking de l'Hôpital Saint-François à Silvange à 8h00. Les personnes intéressées sont invitées à se munir de jumelles et à s'habiller avec des vêtements de couleur neutre.

Suite aux inventaires effectués cette année, quelques panneaux pédagogiques seront réalisés en 2024. Ils présenteront une sélection des espèces répertoriées avec des textes informatifs et de belles photos qui permettront à chacun d'identifier les oiseaux. Ils seront installés dans des endroits adaptés aux meilleures observations.

**Jean-Yves Schneider, vice-président de la LPO Moselle et Responsable du groupe local LPO des vallées Orne et Moselle**



Photo Jean-Louis Corsin,  
Chardonnerets élégants

La commune a d'ailleurs signé une convention avec la LPO. Ce partenariat a pour but de sensibiliser le jeune public sur l'environnement, de préserver et observer l'avifaune, ainsi que de faire valoir l'action de la commune en matière d'aménagement durable.

## 1<sup>ERE</sup> ÉDITION SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**La semaine européenne du développement durable (SEDD), qui a eu lieu du 17 septembre au 8 octobre 2022, vise à promouvoir la transition écologique à travers la valorisation d'actions locales et la sensibilisation du public au développement durable.**

Initiée par la France en 2003 puis organisée à l'échelle européenne depuis 2015, la SEDD vise à sensibiliser aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Pour cette première édition, il y a eu environ 200 participants au travers de diverses animations gratuites proposées aux habitants de la commune : 2 expositions, 3 conférences LPO, sortie champignons, atelier tote bag, ramassage des déchets dans la ville, remise des prix des jardins écolos...

Marqué par votre intérêt durant ces 3 semaines, RDV est donné courant septembre octobre pour la 2<sup>ème</sup> édition dans notre commune au travers de nouvelles animations.

## INTERVENTIONS DU GOÛT DES HERBES FOLLES



**Huit balades à la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales de Marange Silvange ont eu lieu en 2022.**

Sous le soleil, la pluie, la neige et dans le froid nous avons arpenté les chemins toujours en grande compagnie ! Un public varié (tous les âges confondus) toujours enthousiaste nous a accompagné, pour découvrir les plantes sauvages sur deux sites différents : les chemins de Ternel et la forêt de Silvange. Nous avons fait découvrir une quarantaine de plantes sauvages (reine des prés, sureau, tilleul, carotte sauvage, ortie, « gratte-cul »...) très intéressantes au niveau gustatif et médicinal et réalisé à chaque fois différentes recettes gourmandes et remèdes traditionnels : cookies aux saveurs sauvages, jus de pommes au lierre terrestre, vinaigre aux plantes, macérat huileux de lierre...

**Charlotte et Valérie, Le goût des herbes folles**



Bilan très positif avec près de 200 participants différents. Cette action a été entièrement financée par la commune et a été gratuite pour tous les participants.

Vu ce succès et les longues listes d'attente, nous vous proposons de nouvelles dates toujours les samedis matins de 9h00 à 12h00 : 11 mars, 18 mars, 6 mai, 13 mai, 24 juin, 1er juillet, 30 septembre, 7 octobre. Il s'agira d'une nouvelle formule pour 2023 au fil des saisons : balades découverte des plantes comestibles et/ou médicinales, avec ou sans dégustations, balades contées, ateliers de préparation de cuisine et de remèdes. Une date différente par formule et de nouveaux lieux (Vignes etc). Ces animations seront toujours gratuites pour les habitants de Marange-Silvange, 20 personnes par date, surveillez les réseaux pour les prochaines inscriptions en mairie.

Rendez-vous dès le printemps 2023 pour un nouveau cycle de balades et ateliers autour des plantes sauvages.

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION OPÉRATION VILLE PROPRE ENSEMBLE

Après une 1<sup>ère</sup> opération bien suivie en automne 2022 dans les rues de la ville, cette 2<sup>ème</sup> opération concernait la forêt de Marange. A nouveau, une trentaine de participants ont contribué à redonner à une partie de la forêt son image propre et naturelle face à toutes ces incivilités (Ferraille, vêtements, mégots, plastiques...). Un merci particulier à tous nos jeunes participants de l'ESM de Marange-Silvange, aux CMJ, à Tom 6 ans, à Elliott 5 ans qui a voulu se lever tôt « Pour aider à nettoyer la planète, car c'est sale et ce n'est vraiment pas bien ce que font les gens ». La relève semble assurée pour apprendre à respecter notre planète et un jour peut-être ne plus avoir à organiser ces opérations...



## 1<sup>ER</sup> CONCOURS DE NOËL DES MAISONS ET COMMERCE DÉCORÉS



La commune a proposé ce concours de décorations durable et nature, respectueuse pour l'environnement.

Comme vous le savez, c'est une tradition de mettre tous les ans à l'honneur les habitants de la commune et cette année, la volonté a été de proposer un concours des maisons décorées de jour sans les illuminations de nuit, en raison des contextes écologiques et économiques actuels.



Le but est de privilégier des décorations naturelles, sobriété oblige. La commune a proposé ce concours de décorations durable et nature, respectueuse pour l'environnement, en privilégiant des matériaux tels que le bois, les branches de sapin, les pommes de pin, les noix, la mousse, les végétaux recyclés, récupérés, les décors confectionnés...

Il s'agit ici d'encourager et de récompenser les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'embellissement de la commune.

En allant cet hiver découvrir les habitations, le jury a effectué un parcours très agréable, ponctué de belles surprises, la magie de Noël était au rendez-vous grâce à tous.

De nombreux coups de cœur ont séduit le jury, qui a constaté de nouveaux engagements vis-à-vis de l'environnement. Le travail est considérable. Les critères choisis étaient l'imagination, la créativité, l'originalité, la diversité, l'écologie.

Il y avait plus de 30 inscrits, ce qui est formidable pour une première, une cérémonie a récompensé tous ces efforts et tous les participants.

Merci encore à tous d'avoir contribué à l'amélioration de notre cadre de vie, merci également aux personnes non-inscrites dont les maisons étaient également décorées et qui ont aussi ravis nos yeux ! RDV pour Noël 2023 !

## EN BREF, AUTRES PRÉVISIONS :

- Participation de la commune à la distinction « Commune Nature » : engagée dans une démarche respectueuse de l'environnement contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité.
- Ramassage des déchets en forêt de Silvanget et Maizières-les-Metz avec les CMJ de Marange-Silvanget et de Maizières-les-Metz, le dimanche 26 mars 2023.
- Atelier zéro déchet : animation de couture pour débutants « Fabrication de lingettes nettoyantes ou démaquillantes », mercredi 22 mars 2023 de 18h30 à 20h30, salle n°2 de la Ruche.
- Sortie organisée par la LPO, le dimanche 2 avril 2023, départ 8h parking de l'Hôpital Saint François.
- Atelier « Les recettes secrètes de Délicieux Sortilèges » : la gelée de fleurs, jeudi 13 avril 2023 de 18h à 20h, Salle Hennequin.
- Arbre de naissance, samedi 10 juin 2023 à 15h30.
- Concours des jardins fleuris et potagers écolos, 2ème édition, été 2023.
- Semaine du développement durable du 18 septembre au 8 octobre 2023.

## LA SORTIE CHAMPIGNONS



En partenariat avec la Société Lorraine de Mycologie, une journée dédiée aux champignons a été organisée samedi 8 octobre 2022. Malgré une longue liste d'attente, elle était limitée à 20 personnes qui ont pu découvrir le matin quelques spécimens de champignons dans la forêt du Bois l'Abbé. Après un repas tiré du sac convivial, l'après-midi a été dédié à une conférence pédagogique ayant pour objectif la prévention, la découverte, le partage, l'éducation autour de ce thème.

Nous tenons encore à remercier les 2 intervenants de la société de Mycologie qui ont été très professionnels et pédagogues.

### 10 conseils de la SLM pour la cueillette

- 1 Apprendre les caractères morphologiques et physiologiques (odeur, saveur etc.) des espèces vénéneuses et des espèces comestibles qui peuvent leur ressembler.
- 2 Se munir d'un couteau et d'un panier pour le rangement et le transport des champignons (proscrire les sacs plastiques pour éviter la fermentation).
- 3 Les champignons destinés à être consommés ne doivent pas être récoltés dans des sites habituellement pollués comme les bords de route, les friches industrielles, etc.
- 5 Prélever les champignons en entier avec la base du pied. Cependant respecter le mycélium (« blanc de champignon »), ne pas emporter la motte de terre. Pour la consommation, ne cueillir que les sujets jeunes et sains, mais se méfier des exemplaires en « bouton » ou en « œuf » insuffisamment développés.
- 6 Contrôler les spécimens un à un, même sur un « rond ».
- 7 Les champignons préalablement identifiés pour la consommation peuvent être nettoyés sur le terrain.
- 8 Prendre soin de séparer matériellement les espèces, comestibles connues d'une part et espèces inconnues d'autre part.
- 9 Éviter les expériences inconsidérées et surtout ne pas oublier que la quasi-totalité des champignons dits comestibles doit être consommée cuite et même bien cuite.
- 10 En cas de doute, il est recommandé de faire contrôler l'ensemble de sa récolte par un spécialiste d'une société de mycologie, ou par un pharmacien.

## LE TRI SE SIMPLIFIE !

Afin de faciliter le geste de tri et d'améliorer le recyclage des déchets, désormais tous les emballages et tous les papiers se trient sur la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle.

**Tous les emballages et les papiers se trient !**  
*Plus de tri, moins d'erreur*



**CCPOM**  
1 rue Alexandrine 57120 ROMBAS  
03 87 58 32 32 - ccpom.fr

## LA MARCHÉ GOURMANDE



### Une belle journée ensoleillée en perspective pour la Marche Gourmande 2022.

Toute l'intendance se met en place avec les associations de bénévoles. Au départ les inscriptions et la distribution des verres de dégustation sont tenues par la Chorale du Virelai et l'École de Musique.

- 1 **1<sup>ère</sup> étape :** L'Entente Sportive Marangeoise est déjà en place pour le petit déjeuner.
- 2 **2<sup>ème</sup> étape :** L'Œnophile Marangeois, L'Harmonie La Renaissance ainsi que Commune d'Avenir s'occupent de la première dégustation, la quiche lorraine.
- 3 **3<sup>ème</sup> étape :** Tenue par Commune d'avenir avec le point de ravitaillement en eau



4 **4<sup>ème</sup> étape :** Direction à travers les bois vers le lac d'Amnéville ou les basketteurs de l'US Silvanje ainsi que l'Œnophile Marangeois sont prêts pour le service des aspics œufs mollets.

5 **5<sup>ème</sup> étape :** Retour sur Silvanje et direction la salle André Malraux ou les bénévoles de l'Œnophile Marangeois, de Commune d'Avenir et de Baby-Boom sont déjà au fourneau pour servir le Baeckeoffe et le fromage.

6 **6<sup>ème</sup> et dernière étape :** Direction le parvis de la mairie pour le dessert accompagné du café. L'Amicale du Personnel Commune ainsi que l'Œnophile Marangeois sont aux commandes



## FESTIVITÉS DE NOËL



Les 10 000<sup>ème</sup> visiteurs !



17 321, c'est le nombre de visiteurs que la route des lanternes a attiré cette année, venus de différentes régions de France. Un grand merci aux services techniques de la Ville et aux bénévoles des associations locales pour toute l'organisation et les aides apportées pour que ces festivités soient une réussite. Le rendez-vous est donné avec de nouvelles surprises fin 2023.



Guy BEAUJEAN

Fêtes, cérémonies, protocole et développement touristique





## Évènements et cérémonies

### CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DE JAILLY



Le samedi 24 septembre 2022 s'est déroulée, la cérémonie commémorative au monument de JAILLY, en mémoire des 3 jeunes jovicieus morts pour la France le 25 septembre 1944.

Plusieurs membres du Conseil Municipal et Conseil Municipal des Jeunes de Marange-Silvange, des membres du Souvenir Français de Marange-Silvange et de Joeuf, ainsi que de nombreux porte-drapeaux étaient présents.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale s'est tenue ce vendredi 11 novembre 2022 en présence de nombreux élus, des conseillers municipaux jeunes, des représentants des associations patriotiques et locales.

La commune a tenu à rendre hommage aux victimes de la première guerre mondiale en déposant des gerbes de fleurs devant le Monument aux Morts.

### DE L'ARGENT, DU VERMEIL ET UN DÉPART EN RETRAITE



**En ce début d'année, Monsieur le Maire a tenu à mettre à l'honneur des agents de ville :**

- Madame Sophie KONTZLER - Responsable du service finances et marchés publics et Monsieur Guillaume DROITCOURT - Brigadier-chef principal pour 20 ans de service, ont reçu la médaille régionale, départementale et communale d'argent,
- Madame Laurence CHARLIER – Responsable du service à la population et Madame Carole VALENTIN - Agent spécialisé des écoles maternelles pour 30 ans de service, ont reçu la médaille régionale, départementale et communale de vermeil,
- Madame Géraldine BLONDEAU a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2023. Madame BLONDEAU est entrée au sein du Centre Communal d'Action Sociale en 1998 et a effectué toute sa carrière au service du portage des repas. Les seniors ont pu apprécier tout au long de ces années son dévouement, sa disponibilité et sa gentillesse. Nous la remercions et lui souhaitons une belle retraite.

## Expression politique

### « TOUS UNIS »

« Messieurs-Dames, vous reprendrez bien un peu de béton ? »

Le Plan Local d'Urbanisme est révisé pour la 2<sup>ème</sup> fois en 3 ans. Sans parler du temps et des dizaines de milliers d'euros que cela coûte, il plait à certains de penser que c'est en raison de la foison de projets. En fait, un PLU est un document de planification censé être visionnaire sur une durée de 10 à 15 ans... ce n'est donc pas la raison.

Cette révision tient essentiellement à notre obligation de nous mettre en conformité avec les lois, règles et objectifs en matière environnementale, vis-à-vis desquels nous sommes toujours à la traîne. En 2020 déjà, la Municipalité se faisait taper sur les doigts par l'Etat et les partenaires institutionnels, pour sa consommation foncière excessive, l'artificialisation des sols et son développement non-vertueux\*. La liste Tous Unis n'avait pas manqué de dénoncer cette politique, et défendait en Conseil Municipal, l'idée d'une « ville jardin ». Alors, c'est vrai, en 10 ans, la commune a gagné des habitants et se classe dans le trio de tête des villes à la plus forte croissance démographique du département. L'occulte revers, c'est que nous sommes aussi dans le palmarès des villes les plus destructrices d'espaces naturels : 49 ha soit 490 000 m<sup>2</sup>, dont 38 ha de terres agricoles et 11 ha de forêts. C'est l'équivalent de la zone commerciale de Semécourt. L'habitat naturel de plusieurs espèces a disparu, et d'une manière globale, ce sont nos cadres de vie et tranquillité qui se sont détériorés. Au regard des autres villes, et aux yeux de nos enfants, nous ne sommes pas exemplaires.

### « LE PROJET COMMUN »

Chères habitantes, Chers habitants de Marange-Silvange-Ternel, le conseil municipal du 26 janvier 2023 avait comme principal point à l'ordre du jour, la prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Ainsi à peine plus de deux ans après l'approbation du précédent P.L.U (le 17 septembre 2020) nous revoilà dans un chamboule tout de la majorité. Confirmant malheureusement la crainte que nous avons exprimé concernant le manque de vision et de perspectives pour le développement de notre ville. Nous n'imaginions pas que cela se produirait à si court terme. Ce nouveau P.L.U risque de consacrer le béton, encore et toujours le béton comme matériel de développement, avec du greenwashing pour rendre tout cela acceptable.

Face au réel risque d'un développement anarchique et de prises de décisions irréversibles pour notre ville, le groupe « Projet Commun » restera vigilant lors de son élaboration. Nous ne sommes ni dogmatiques, ni opposés au nécessaire développement de notre ville, à la condition préalable, que cela ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie des habitants. Notre préoccupation sera la recherche d'un équilibre, où l'évolution de la population se fera en adéquation avec les équipements publics nécessaires au bien vivre ensemble (écoles, équipements sportifs et culturels, cantines, périscolaire...).

Nous pouvons d'ailleurs nous interroger légitimement sur le fonctionnement de la toute nouvelle cantine, qui semble déjà cristalliser de nombreuses critiques. Difficultés amplifiées par la suppression des bus de la pause méridienne. J'ai interpellé la majorité sur cette problématique ; Il m'a été répondu que tout allait

Pourtant, l'objectif de la majorité reste de gagner encore un millier d'habitants (7700 hab.), et alors que nos routes et équipements publics tendent à saturer, 94 logements de plus doivent être construits rue de l'Abani. Le confort que les riverains ont gagné par l'aménagement de la VR52, est réduit à néant par ce projet et le flot de véhicules induit. Évidemment, les articles défendant la cause écologique ne manqueront jamais dans ce magazine, et plus encore après cette publication, mais ils sont peu de poids face à la réalité des chiffres et à l'avis des experts. Néanmoins, nous croyons à l'éveil écologique de certains élus au sein de la majorité, à commencer par l'Adjointe à l'Environnement dont nous ne remettons pas ici en cause, ni le travail, ni la sincérité de l'engagement. Mais nous souhaiterions pour le Marange-Silvange de demain, voir cette « phrase titre », passiste, définitivement jetée aux oubliettes. Et si avec la majorité nous réussissons à nous entendre et à travailler ensemble vers cet horizon, tout le monde y gagnera.

**Pour le groupe : Tous Unis**

Valentin Coquin  
Thierry COTRELLE  
Fabienne MORVRANGE



bien. Ainsi donc, de nombreux concitoyens m'interpellent à ce sujet, mais il n'y aurait aucun souci ? Comment une équipe majoritaire peut-elle être sourde à ce point aux bruits de la ville. J'ai eu une partie de la réponse le lendemain, lors d'une réunion de la commission démocratie participative, sur l'ensemble des membres, trois seulement étaient présents dont moi-même. Vous connaissez la formule loin des yeux loin du cœur, pour la majorité c'est : « loin des élections, loin des électeurs ».

On peut également nourrir des inquiétudes sur l'augmentation du flux de la circulation qui va accompagner cette croissance. Chacun peut déjà vérifier le changement de nature de certaines rues. Même inquiétude pour le rond-point de Jailly qui devient accidentogène, tant les véhicules de la VR52 déboulent à grande vitesse. Vous pouvez compter sur nous pour être attentifs à la défense du bien vivre à Marange-Silvange-Ternel.

Contact : leprojetcommun2020@gmail.com  
(Texte écrit le 15/02/2023 pour une parution en mars 2023).

**Pour le groupe : Le Projet Commun**

Philippe GASPARELLA

## BONJOUR LA VIE

### Janvier 2022

**BARRUYER** Esmée Louise née le 02/01/2022  
**LEONARDUZZI** Kiara née le 06/01/2022  
**DE PAULIS BEHAEGEL** Alessia née le 06/11/2022  
**REIMRINGER** Evan Daniel né le 12/01/2022  
**CARBALLO VEGA** Emilio né le 18/01/2022  
**SLIWA** Diane née le 18/01/2022  
**STARCZAN** Hugo Vincent né le 24/01/2022  
**MERTES MARCHETTI** Leia Sylvie Isabelle Kassandra née le 25/01/2022

### Février 2022

**VINCKEL** Nathanaël Samuel né le 04/02/2022  
**GUILLEMET** Lya née le 05/02/2022  
**BRUM** Bastien Robin né le 08/02/2022  
**ALI** Adam Ferinel né le 28/02/2022  
**SCHREINER DORY** Mily née le 28/02/2022

### Mars 2022

**BRUCKER** Nova Dakota née le 15/03/2022  
**DJERMOUNE** Inaya née le 18/03/2022  
**JACQUES** Gabriel Alain Emmanuel né le 28/03/2022  
**HERZOG** Alix née le 30/03/2022

### Avril 2022

**PEPE** Noa né le 12/04/2022

### Mai 2022

**FOURNEL** Ethan Gabriel Dorian né le 05/05/2022  
**BOLETTIERI** Joy née le 10/05/2022  
**THIRIAN** Lucas né le 21/05/2022

## BAPTÊME RÉPUBLICAIN

### Mai 2022

**SALIS** Jade - Baptême du 28/05/2022

### Juin 2022

**ARTISSUNCH** Sandro François Riccardo  
Baptême du 11/06/2022  
**FURLAN** Charlotte - Baptême du 25/06/2022

**BACK** Gabriel Jean-Daniel né le 20/05/2022  
**ZANNETTI** Gabin Michel Xavier né le 24/05/2022

### Juin 2022

**VALLET** Margaux Anna Brigitte née le 16/06/2022

### Juillet 2022

**JOSPIN** Jules Antoine né le 04/07/2022  
**GONDALLIER DE TUGNY** Loan Baptiste Guillaume né le 09/07/2022

### Août 2022

**DJAFRI HUNDSINGER VOLKMANN** Liham né le 11/08/2022  
**BIROU** Noah né le 24/08/2022

### Septembre 2022

**THOQUER** Victoria Josyane Christine née le 03/09/2022  
**BERRABAH** Zayan né le 04/09/2022  
**KNAFF** Damien né le 20/09/2022  
**MONTAGNE** Lily-Rose née le 20/09/2022  
**GOMEZ** Andrea né le 22/09/2022  
**RUSSE** Alban né le 29/09/2022

### Octobre 2022

**BUCHER** Hortense Geneviève Philippe Marie née le 09/10/2022  
**CURIEN** Maé né le 19/10/2022

### Novembre 2022

**PELLETIER** Sacha Nicolas né le 06/11/2022  
**QUEIROS LEITE CARPENTIERI** Adriana née le 10/11/2022

### Décembre 2022

**SINNIG** Capucine née le 01/12/2022  
**MASALA** Basile né le 11/12/2022

### Septembre 2022

**STARCZAN** Hugo Vincent - Baptême du 10/09/2022  
**BIGARAN HOLLENDER** Ambre - Baptême du 10/09/2022  
**BERNIER** Charly Eric Patrick - Baptême du 17/09/2022

## LA VIE À 2

### Mars 2022

**M. GARNI** Roland Pierre et  
**Mme REINSCH** Béatrice Paulette mariés le 05/03/2022  
**M. MOUGEOT** Johann Ervin et  
**Mme EL ALI** Anissa Bent Saïd mariés le 12/03/2022

### Avril 2022

**M. HERTZ** Yannick Jean Camille et  
**Mme LUCE** Tracy Micheline Nicole mariés le 30/04/2022

### Mai 2022

**M. FOLNY** Christophe Fabien Jean et  
**Mme BAJADO** Merry-An mariés le 21/05/2022  
**M. MENSLER** Régis et  
**Mme BRESOLIN** Stéphanie Mireille mariés le 21/05/2022  
**M. SCHWARTZ** Jonathan Denis et  
**Mme GUILLOU** Gaëlle mariés le 28/05/2022  
**M. BORDESSOULLES** Mickael et  
**Mme GUIBERT** Audrey Anaïs Aurélie mariés le 28/05/2022

### Juin 2022

**M. SAINT-PAUL** Benjamin et  
**Mme HAZARD** Kelly Myriam mariés le 04/06/2022

## AU REVOIR, ILS NOUS ONT QUITTÉS

### Janvier 2022

**MEURET** Philippe Jean décédé le 01/01/2022  
**ADRIOUD** Amar décédé le 10/01/2022  
**MAGIERA** Etienne Edouard décédé le 20/01/2022

### Février 2022

**REGANAZ** Marino décédé le 06/02/2022  
**SCHULLER** Jean décédé le 21/02/2022

### Mars 2022

**NIEDERLAENDER** Maria Franziska Elisabeth décédée le 10/03/2022  
**GENTET** Marie Thérèse décédée le 27/03/2022  
**BORTOLOTTI** Guy décédé le 29/03/2022  
**MOULIN** Marthe Anna décédée le 31/03/2022

### Avril 2022

**ERARD** Roland Bernard décédé le 29/04/2022

### Mai 2022

**CANU** Cyrille décédé le 11/05/2022  
**BOURY** Françoise Jeannine Andrée Fernande décédée le 20/05/2022  
**MOUTON** Urbain Félix Louis décédé le 22/05/2022  
**DESAMAIS** Eugène décédé le 26/05/2022  
**MUSIOL** Hélène décédée le 30/05/2022

### Juin 2022

**SILVA GENRO** Carlos Manuel décédé le 03/06/2022  
**MESSINA** Teresa décédée le 10/06/2022  
**LASNIER** Marcelle Mauricette Pierrette décédée le 16/06/2022  
**HENRY** Marie-Claire Armande décédée le 22/06/2022

**M. TANTINI** Anthony et  
**Mme KEBIR** Anissa mariés le 11/06/2022  
**M. BANDS** Romain et  
**Mme MORO** Sandra Denise mariés le 18/06/2022

### Juillet 2022

**M. RONDO** Mathieu Julien Vincent et  
**Mme HUMBERT** Stéphanie Yvonne Madeleine mariés le 02/07/2022  
**M. FARGEOT** Jérémy Pascal et  
**Mme GUY** Anaïs Gisèle Jeanne mariés le 02/07/2022  
**M. AYOUBA** Aarif et  
**Mme SCHOEPPS** Justine Cindy mariés le 23/07/2022  
**M. BAPST** Kévin et  
**Mme BUI** Thi Foang mariés le 30/07/2022

### Août 2022

**M. THOMAS** Steven et  
**Mme MONTAGNE** Elodie Mauricette Christiane mariés le 20/08/2022

### Octobre 2022

**M. PORTE** Frédéric et  
**Mme OLTRA** Pilar mariés le 15/10/2022

### Novembre 2022

**M. DIAMANTINI** Luck Lucien Camille Martial et  
**Mme GOETZ** Désirée Elodie mariés le 26/11/2022

### Juillet 2022

**SORRENTINO** Roger décédé le 01/07/2022  
**FERRARI** Adolphe décédé le 04/07/2022  
**CURY** née DOMANICO Rosa décédée le 07/07/2022  
**GUERRIN** Patrice Jean Pierre décédé le 15/07/2022  
**RASSEMUSSE** Claude Albert Pierre décédé le 19/07/2022

### Septembre 2022

**LAPOINTE** Jacqueline Berthe décédée le 11/09/2022  
**STEINBACH** Jeannine décédée le 16/09/2022

### Octobre 2022

**PELLEGRINI** Nicole Léontine Pierrette décédée le 01/10/2022  
**BIGOT** Monique Marie Paule décédée le 12/10/2022  
**EICHLER** Martine Marguerite Charlotte décédée le 20/10/2022  
**REINSCH** Henri Emile décédé le 23/10/2022  
**CRUGNALE** Dominique décédé le 24/10/2022  
**BECKER** Hélène Joséphine décédée le 24/10/2022  
**PICCIAU** Sauveur décédé le 25/10/2022  
**EYLER** Maurice Emile Gabriel décédé le 26/10/2022  
**BREVI** Jean-Marc décédé le 31/10/2022

### Novembre 2022

**NARDI** Giuseppe Antonio décédé le 02/11/2022  
**CHATY** Céline Elisabeth décédée le 09/11/2022

### Décembre 2022

**ESSLER** Armand Pierre décédé le 06/12/2022  
**CHAZALMARTIN** Michel Joseph Laurent décédé le 14/12/2022  
**BRION** Jean Lucien Jules décédé le 27/12/2022



## HOMMAGE À M. JEAN BRION

Le 27 décembre 2022, Jean BRION nous a quitté. Il avait œuvré au sein de la municipalité en tant que conseiller municipal de 1989 à 2001.

**Nous garderons de lui le souvenir d'un homme disponible, engagé et dévoué.**

## HOMMAGE À MME MARTINE EICHLER

Le 20 octobre 2022, Martine EICHLER nous a quitté. Elle avait œuvré au sein de la municipalité en tant qu'adjointe municipale de 1983 à 1989.

**Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme disponible, engagée et au service des autres.**

**Entrée  
gratuite**

# SALON DU FAIT MAIN

**15 ET 16 AVRIL 2023**

**SALLE ANDRÉ MALRAUX**

**DE 10 H À 17 H**

